



Le Castellet. Le Galantin

Marina Valente

► To cite this version:

Marina Valente. Le Castellet. Le Galantin. Bilan Scientifique - Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Service régional de l'archéologie, 2013, pp.151-152. hal-03505627

HAL Id: hal-03505627

<https://hal.science/hal-03505627>

Submitted on 31 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

a également livré les parties supérieures de deux grandes marmites ovoïdes réalisées dans une pâte dure et serrée, dont l'une porte un décor de fins cordons lisses disposés obliquement ou verticalement sur la panse lustrée (fig. 136, 1-2).

La seconde fosse (ST13) est un creusement circulaire à parois verticales de 0,40 m de diamètre et profond de 0,30 m. Le comblement argileux brun foncé contenait un seul vase réalisé dans une pâte grossière. L'objet, haut et assez étroit, présente une panse ovoïde et une lèvre arrondie avec un léger méplat interne. Il est muni de deux anses placées près du bord. Un lissage sommaire n'a pas fait totalement disparaître les traces de modelage (fig. 136, 3). Ces indices sont limités dans leur extension au centre de la place et sont piégés dans un niveau stratigraphique uniquement représenté dans ce secteur. Ce niveau est absent au sud tandis qu'au nord un creusement récent a fait disparaître toutes les strates anciennes.

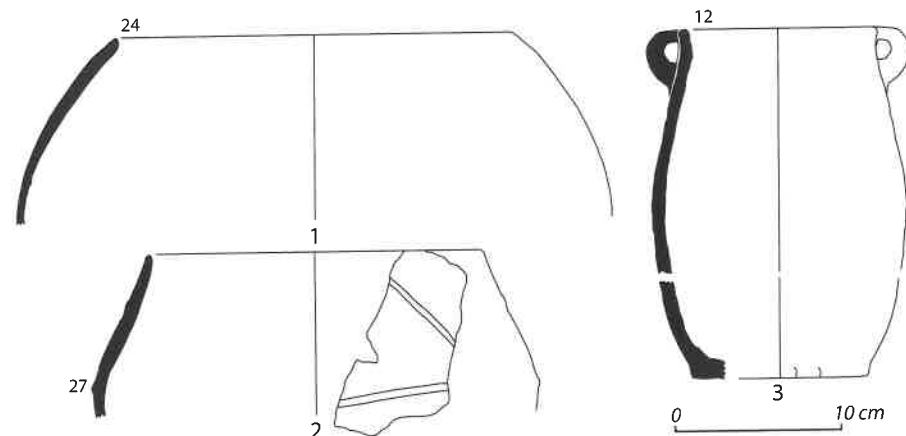


Fig. 136 – BRIGNOLES, cours de la Liberté. 1 et 2 : marmites ovoïdes provenant de la fosse ST09 ; 3 : pot recueilli de la fosse ST13 (J.-J. Dufraigne / Inrap).

Pour les périodes plus récentes, l'occupation est de type rural (fossés, traces agraires) jusqu'au début du XIX^e s., date de la construction d'un collège religieux géré par les Ursulines.

Robert Thernot
avec la collaboration de
Véronique Abel et de Jean-Jacques Dufraigne

Néolithique
Âge du Fer

BRIGNOLES La Constance

Antiquité

L'opération de diagnostic (une trentaine de tranchées) dans le quartier de la Constance s'est déroulée du 2 au 19 juillet 2013. Elle a permis la mise au jour de trois sites archéologiques (fig. 137).

► Préhistoire

Le premier est un niveau d'occupation étendu attribué au Chalcolithique grâce à la présence de tessons de céramique décorée de culture Campaniforme.

► Âge du Fer

Le deuxième site correspond vraisemblablement à un habitat datable de la fin du VI^e et du V^e s. av. J.-C. Deux niveaux de sols, un aménagement empierré, des fosses et trois foyers à pierres chauffantes appartiennent à cette occupation.

► Antiquité

Le troisième est une nécropole du Haut-Empire, représentée par au moins dix-sept sépultures. Plusieurs rites funéraires ont été identifiés : inhumation en fosse, crémation en fosse individuelle, dépôt secondaire en fosse après crémation. Quelques vestiges sont présents dans ce contexte funéraire parmi lesquels on suppose un enclos.

Thomas Navarro

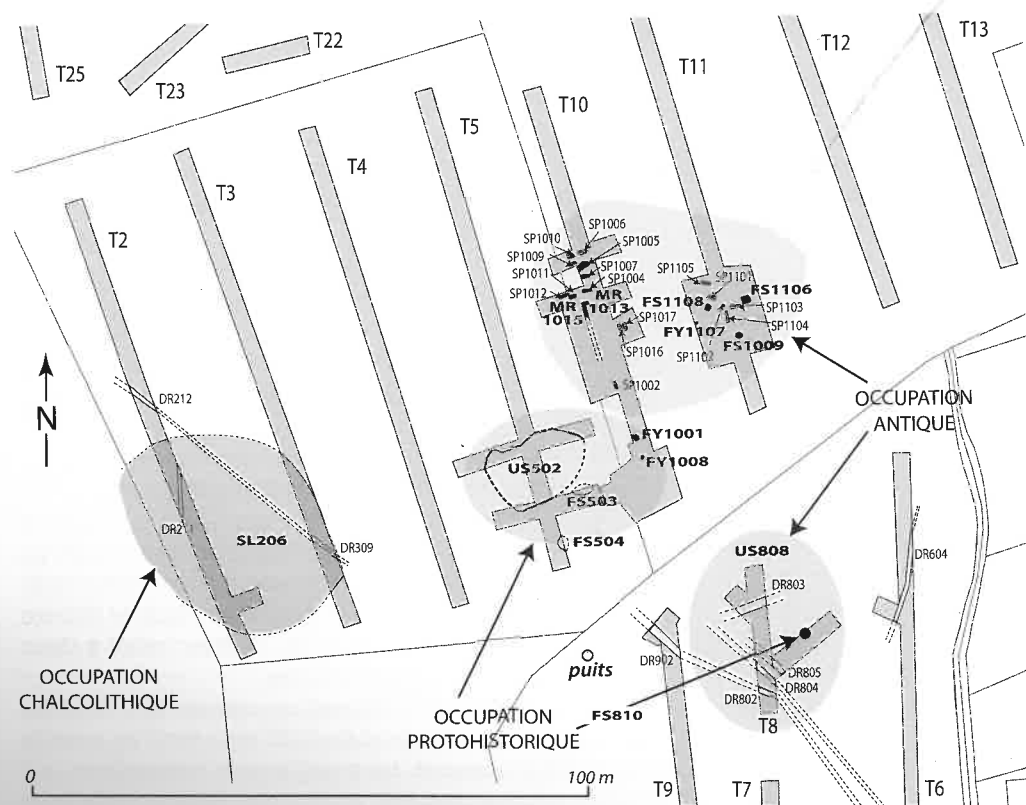


Fig. 137 – BRIGNOLES, la Constance. Plan des vestiges (Th. Navarro/ Inrap).

Âge du Fer

LA CADIÈRE-D'AZUR Saint-Côme

Moderne

Cette évaluation archéologique sise sur le territoire rural participe du projet de construction d'un bâtiment d'exploitation vinicole.

Ce diagnostic s'inscrit dans le périmètre protégé du prieuré Saint-Côme et Damien, dont la chapelle d'origine mérovingienne fut construite sur une villa romaine occupée du I^{er} au VI^e s. de n. è. Les tombes associées à l'édifice religieux datent du VIII^e s. ; ce dernier, incendié, fut remanié au X^e s et les inhumations se poursuivront jusqu'au XI^e s. La chapelle Saint-Côme inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles conduites par R. Broecker en 1972-1974 et en 1984-1985.

Des sols cultureux se sont constitués sur un fossé non daté et, plus profondément, sur un bâti matérialisé par

deux murs liés à la terre. La fouille de ces structures n'a pas livré de mobilier, mais le type de mise en œuvre des murs les rapproche des fondations de bâtiments du second âge du Fer. Du reste, à proximité immédiate du bâti, des fragments de céramique protohistorique ont été recueillis dans les alluvions d'un fossé chargé de canaliser les eaux de ruissellement en provenance du versant. Le bon état des tessons laisse entendre l'étroite proximité d'un site situé au sud-est du diagnostic.

L'époque moderne se traduit par des drains souterrains sans aucun doute liés à la nécessité d'assécher cette zone basse, humide, nécessité qui devait certainement être impérieuse dès le second âge du Fer.

Frédéric Conche

LE CASTELLET Le Galantin

Antiquité

La construction d'une cave vinicole pour le domaine du Petit Canadel, au lieu-dit Galantin, avait motivé, en 2012, la réalisation de deux diagnostics sur des parcelles contiguës¹. Les résultats positifs ont nécessité en 2013 une opération qui a été menée par le CAV, en partie en fouille préventive² (500 m²) et en partie en sauvetage urgent³ (1 200 m²). Dans cette zone située sur le piémont occidental d'une colline qui domine depuis l'est la vallée du Grand Vallat, plusieurs découvertes effectuées dès le début du XX^e s. sur plus de 1 ha étaient attribuées à un, voire à deux établissements d'époque romaine de type villa (Borréani, Théveny 1999).

La fouille exhaustive réalisée en 2013 a confirmé la présence d'un habitat rural mais a permis d'exclure toutes traces d'une exploitation agricole dans l'emprise examinée (fig. 138). Bien que l'étude du mobilier, toujours en cours, n'autorise que des datations indicatives, on peut affirmer que la vie de cet ensemble se décline en trois étapes principales, entre le début du Haut-Empire et la fin de l'Antiquité.

► En premier lieu, le secteur est occupé, à son extrémité nord-occidentale, par un petit bâtiment dont seul un angle a été mis au jour. Ses élévations, très arasées, constituées de blocs de calcaire liés à la terre, délimitent deux pièces attenantes dont une seule conservait les vestiges d'un sol en terre battue.

► Vers le début du II^e s. de n. è., d'importants travaux sont entrepris pour accueillir, en amont du bâti ancien,



Fig. 138 – LE CASTELLET, le Galantin. Vue aérienne du site. Les vestiges de l'habitat rural, toutes phases confondues (cliché Altivue / CAV).

un édifice bien plus vaste et articulé. Le choix de l'emplacement au bas du coteau, bénéficiant d'un ensoleillement certain, comporte cependant les inconvénients du pendage des niveaux de circulation et du ruissellement permanent des eaux. La fouille a montré que, cette fois, une véritable étude des sols avait été engagée afin de limiter au maximum les désagréments et les risques de dégradation engendrés par les infiltrations. Ainsi, deux larges terrasses furent créées et délimitées chacune par un mur de soutènement lié à la chaux et perpendiculaire au sens de la pente.

1. Voir BSR PACA 2012, 178-179 (Plan du Castellet).
2. Équipe de fouille (professionnels) : A. Coiffé, J.-L. Demontes, E. Sperandio-Mura.
3. Équipe de fouille (bénévoles) : M. Barillot, M. Berre, L. Berre, P. Charissou, M. Cosson, M. Cruciani, I. d'Allard, M. Dramez, V. Laubretton, F. Morchio, C. Pagèze, C. Philip-Monge, P. Queste, S. Sappino, S. Stumpf.

La terrasse la plus haute fut occupée par des aménagements périphériques. Un escalier creusé dans le substrat permettait d'accéder à l'ensemble résidentiel depuis l'extérieur. Dans la continuité de ce dernier, une petite cour semi-couverte desservait une remise et un appentis de plus de 11 m de long.

En contrebas, la deuxième terrasse a accueilli un édifice entouré d'un espace de circulation et d'un réseau de drains qui faisait pendant à un ensemble de caniveaux construits sous les sols des pièces et des espaces.

À l'est, la fouille a mis en évidence deux cours séparées par une pièce étroite au sol démantelé (fig. 139) : une de forme rectangulaire (90 m²) qui comportait en son centre un four à la destination non identifiée et une autre qui était de forme triangulaire (60 m²).

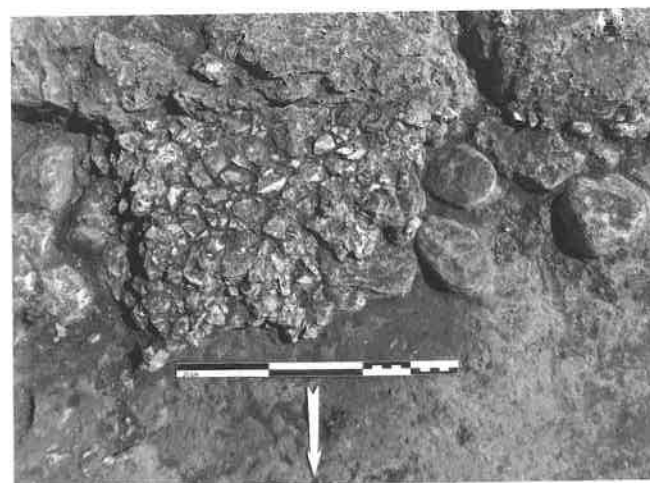


Fig. 139 – LE CASTELLET, le Galantin. Vue zénithale d'une portion du sol démantelé construit en éclats de calcaire avec un radier en galets de rivière (cliché M. Valente / CAV).

Dans la continuité de la cour rectangulaire, une vaste pièce (60 m²) a été élevée en réutilisant une partie des maçonneries de l'édifice plus ancien. Elle a reçu un sol en béton de tuileau ainsi que des enduits peints rouges sur les murs. De là, on avait accès à un ensemble fortement

perturbé par les labours, qui reste donc très mal connu. Néanmoins, les vestiges d'un bassin recouvert de béton de tuileau y ont été découverts ; l'ouvrage mesure 1,50 m de large sur une longueur minimale reconnue de 1,80 m et, dans sa partie conservée, il ne présente pas de cupule. Cet élément, associé à l'absence de vestiges liés au pressurage et/ou au foulage dans l'emprise étudiée, semble exclure une vocation productive pour le bassin. Des portions de petites colonnes, réemployées dans des structures foyères au cours de la phase suivante, pourraient en revanche accréditer l'hypothèse d'une fonction ornementale pour le bassin, situé au sein de la *pars urbana* d'un établissement rural.

► La fouille a montré que c'est vers la première moitié du III^e s. que le sol de la pièce entre les cours a été totalement démantelé à l'occasion de l'installation, dans cet espace, d'un atelier de forge. Un socle maçonné a été placé au centre de la pièce, probablement pour recevoir un four ; tout autour, le nouveau niveau de circulation en terre sableuse comportait un nombre important de fosses très charbonneuses, remplies de scories métalliques. Le fonctionnement de cet atelier semble perdurer au moins jusqu'au siècle suivant et sera suivi par une période d'abandon de l'ensemble.

► La dernière phase d'occupation est représentée par des traces d'occupation assez anecdotiques : deux structures foyères aménagées dans les anciennes cours de l'édifice au moyen de nombreux matériaux de remploi (fragments de *dolia*, éléments de décor architectural). Ces foyers fonctionnent avec des sols datés des V^e-VI^e s. de n. è. dont le démantèlement partiel semble marquer l'abandon définitif de l'ensemble.

Marinella Valente

Borréani, Théveny 1999 : BORRÉANI (M.), THÉVENY (J.-M.) – 035, Castellet (Le). In : BRUN (J.-P.), BORRÉANI (M.) collab. – *Le Var*. Paris : Académie des Inscriptions et belles Lettres, Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère de l'Éducation nationale ; Toulon : Conseil Général du Var, CAV, 1999, 312-323 (Carte archéologique de la Gaule ; 83/1, 83/2).

Néolithique

Âge du Fer

LA CELLE Territoire communal

Antiquité

Nous mentionnons ici seulement les données nouvelles¹.

► Pour la période néolithique, un site a été localisé à la Grande Vigne 1 (éclats, lames, armature tranchante). Au nord de la chapelle de la Gayole, on a recueilli dans un labour profond des fragments de gros récipients, dont une panse à décor de cordon. Un dolmen a été localisé sur une colline de la forêt de Saint-Julien : au sommet d'un tumulus recouvert par la végétation, on distingue la dalle de chevet ainsi qu'un des blocs plantés encadrant l'accès à la chambre.

► Le site d'Engardin 1 est sans doute occupé au premier âge du Fer, tandis que celui des Gouffons est occupé aux II^e-I^{er} s. av. J.-C. (amphore italique, céramique commune italique, modelée).

1. Équipe de prospection : C. Arnaud, L. et M. Berre, M. Borréani, Fr. Laurier.

► Pour l'époque romaine, on notera trois installations fortement perturbées par les travaux agricoles : la Grande Vigne 2, la Rimade et Sanbigues (cette dernière encore occupée à l'Antiquité tardive) et une nouvelle *villa* (Saint-Julien : site découvert en 2010 par Murielle Cosson).

► Pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, deux castrums et une église ont été découverts.

• Castrum implanté sur un éperon rocheux qui se détache du flanc nord-est du massif de la Loube, en limite sud de la commune, le site d'Engardin 1 est une découverte majeure (fig. 140). Sur ce site, les quelques passages entre des à-pics sont, pour certains, barrés par des murs bâtis au mortier de chaux (fig. 141). La forte érosion a, dans d'autres cas, entraîné la disparition des murs, et l'on retrouve alors en contrebas de gros éboulis avec en abondance des fragments de *tegulae* et imbrices et de céramiques. À l'intérieur, les replats entre



Fig. 140 – LA CELLE, vue générale du site d'Engardin 1 (cliché M. Borréani / SDACGV).

les rochers livrent des fragments de tuiles et en plusieurs endroits des fragments de béton de tuileau (ainsi qu'un fragment d'enduit hydraulique), provenant probablement de citernes, ainsi que des traces de murs.

À l'extrémité orientale du site, contre le mur barrant un des accès, une construction effondrée employait des moellons taillés de travertin. À proximité, un passage en escalier est taillé dans la roche. À l'ouest, un bâtiment était aménagé entre deux parois rocheuses, dans lesquelles sont creusées plusieurs encoches en vis-à-vis pour l'installation de poutres supportant un plancher. Un passage est percé dans l'une de ces parois rocheuses. Le mobilier, qui comprend de l'amphore africaine, de la D.S.P., de la sigillée claire D, de la céramique grise, de la brune tardive, de la modelée tardive et de la pierre ollaire, permet de proposer une datation entre les V^e et VII^e s. ; la présence d'un pot à bord arrondi en pâte grise et d'un fond bombé en pâte brune atteste une continuité d'occupation au haut Moyen Âge.

• Dominant le site d'Engardin 1 à une centaine de mètres à l'ouest, le site d'Engardin 2, beaucoup moins étendu, est un castrum des X^e-XI^e s. Une partie haute rocheuse était occupée par un bâtiment aux murs en appareil irrégulier liés au mortier de chaux. En contrebas vers l'ouest, les accès à une petite avancée plane, s'appuyant sur une pointe rocheuse et correspondant à la basse-cour, sont barrés par des murs. Sur les éboulis du mur nord, on observe des fragments de *tegulae*, d'imbrices et béton de tuileau ainsi que de la céramique grise de la fin des X^e-XI^e s. (pot à bec ponté, pot à bord en poulie et trompe d'appel).

En 1048 est mentionnée la vallée de Castello Gardino (CSV 384). En 1180, suite au règlement d'un litige avec les seigneurs de la Roque, le castrum de la Garde



Fig. 141 – LA CELLE, Engardin 1 : vue d'un mur barrant un passage (cliché M. Borréani / SDACGV).

devient la propriété pleine et entière du monastère de la Celle (L'Hermite-Leclercq 1989, 103).

Le site d'Engardin 2 correspond à ce castrum de la Garde, qui disparaît à l'orée du XIII^e s.

• Au pied du castrum, au sein de la petite vallée d'Engardin, un bâtiment ruiné sur une butte au lieu-dit La Chapelle, dont l'extrémité orientale a été détruite lors de l'implantation d'un poteau électrique, correspond vraisemblablement à une église (fig. 142).



Fig. 142 – LA CELLE, vue de la probable église au lieu-dit La Chapelle (cliché M. Borréani / SDACGV).

Le bâtiment a une longueur conservée de 4,45 m pour une largeur de 4,57 m. Les murs en moyen appareil de blocs équarris, d'une largeur de 0,80 m, sont conservés sur six assises pour une élévation de 0,90 m.

En 1188, les dîmes de La Garde apparaissent dans une bulle de Clément III (A.Var, 6G2 : L'Hermite-Leclercq 1989, 118, note 207).

Marc Borréani

L'Hermite-Leclercq 1989 : L'HERMITE-LECLERCQ (P.) – *Le monachisme féminin dans la société de son temps. Le monastère de la Celle (XI^e - début du XVI^e siècle)*. Paris : éditions Cujas, 1989.

CHÂTEAUVERT Territoire communal

Moyen Âge

Neuf édifices médiévaux isolés ont été repérés sur la commune de Châteauvert. Face au risque de disparition de ces constructions qui sont très endommagées, nous avons entrepris dans le cadre des activités du Centre archéologique du Var une campagne de débroussaillage et de relevés (topographique, photographique et descriptif).

• Deux premiers bâtiments de plan parallélipipédique, dont les dimensions avoisinent une longueur de 10,50 m sur une largeur de 4 m, suggèrent des habitations de type aristocratique. Le premier, Véreiguet, apparaît dans une mention de 1065 dans le cartulaire de Correns et le second est caractérisé par un appareil dressé utilisé pour le construire ainsi que par la probabilité d'un étage.